



Syndicat National
du Commerce de Détail
et de la Distribution



VOTRE CONTACT

Alain HARACZAJ
DSC CFE-CGC
06 50 20 24 17
cfecgc.lidl@yahoo.fr

www.cfecgc-sncdd.org

facebook
Cfe-Cgc Lidl

INFO FLASH



NAO 2019 : LA CFE-CGC SIGNATAIRE SANS ENTHOUSIASME



Chers collègues Maîtrises et Cadres,

Après trois réunions d'après négociations nous faisons le constat d'un bilan extrêmement mitigé pour l'encadrement.

Compte tenu de la bonne santé financière de l'entreprise, nous espérions une récompense pérenne des salariés sous la forme d'augmentations bien plus importantes des grilles de salaires plutôt qu'une distribution de primes disparates et parfois inexplicables. L'augmentation générale de 1.6% n'étant qu'un ajustement de l'inflation 2018, la politique salariale sous forme de primes n'a plus de sens aujourd'hui.

Certains points nous ont particulièrement fait réagir et hésiter quant à la signature de cet accord:

- La décision de l'entreprise d'exclure quasiment tous les agents de maîtrise et les cadres de la possibilité de toucher la "prime Macron".
- L'absence de revalorisation significative des grilles adjoint managers et REL dont les salaires sont clairement sous-évalués au vu de leurs responsabilités.
- Un système de primes intenable à moyen terme puisque celles-ci peuvent disparaître à tout moment entraînant une baisse significative de revenus pour les RVS ou les RDL concernés. De plus ces primes ne concernent qu'une minorité des cadres.
- La proposition indécente de la direction de négocier à la baisse la participation aux bénéfices des agents de maîtrise et des cadres.

Néanmoins la CFE-CGC se félicite d'avoir obtenu de réelles avancées pour tous les RM5 qui pourront enfin passer RM6 sans conditions de chiffre d'affaire de leur magasin, pour les adjoints manager seniors, les RSL, les RDL, les RDI et certains RVS.

Ces avancées nous paraissent suffisantes pour signer l'accord d'entreprise proposé tout en restant combatifs sur les points non obtenus cette année et sur la question alarmante de la participation des agents de Maîtrise et des cadres. Nous souhaitons par ailleurs que la politique salariale de l'entreprise évolue l'année prochaine dans le sens des revendications de la CFE-CGC.